

A PARTIR DE 30 ANS ET
TOUS LES 5 ANS
(30, 35, 40, 45, ETC.)

AVANT 18 ANS

Attestation de réponses négatives
à l'ensemble des rubriques du
questionnaire relatif à l'état de
santé du sportif mineur annuel.

En cas de réponse positive
certificat médical attestant
l'absence de contre-indication à la
pratique du sport ou de la
discipline concernée datant de
moins de six (6) mois.

Certificat médical attestant l'absence de contre-
indication à la pratique du sport ou de la
discipline concernée datant de moins d'1 an au
jour de la demande de licence.

ENTRE TEMPS (31, 32, 33, 34, 36, etc.) > attestation
de réponses négatives à l'ensemble des rubriques
du questionnaire médical annuel.)

En cas de réponse positive > certificat médical
attestant l'absence de contre-indication à la
pratique du sport ou de la discipline concernée
datant de moins de six (6) mois.

A 18 ANS

OU LORS D'UNE PRISE
INITIALE DE LICENCE

Certificat médical attestant l'absence
de contre-indication à la pratique du
sport ou de la discipline concernée
datant de moins d'1 an au jour de la
demande de licence.

ENTRE 18 ANS ET 30 ANS

Attestation de réponses négatives à
l'ensemble des rubriques du
questionnaire médical annuel.

En cas de réponse positive
certificat médical attestant l'absence
de contre-indication à la pratique du
sport ou de la discipline concernée
datant de moins de six (6) mois.

